

Tripoli (Liban)

Fiche réalisée par Marie LECOQ et Antoine HENOCOQ,
et résumée par Tristan MOREL
étudiants de l'Institut d'urbanisme de Paris IV - Sorbonne.

PRESENTATION GENERALE

La ville

Cette ville de 500 000 habitants est située sur une plaine en bordure de la Méditerranée dans la province du Liban-Nord. Elle s'étend sur 22,5 km² et est divisée en deux parties : El-Mina et Tripoli (la ville moderne et l'ancienne). Le tissu urbain est très mélangé et témoigne des époques romaine, fatimide, croisée, mamelouk, ottomane et contemporaine. Le noyau de la ville est la cité médiévale, entourée d'une ville ottomane, elle-même entourée de quartiers modernes.

Le patrimoine urbain

Après la chute de Jérusalem, Tripoli devient Triple, un centre important des Croisés. Des couvents, des écoles religieuses, de philosophie et de médecine s'ouvrent alors. Le château St Gilles est construit sur le mont Pèlerin, à 3 km de la côte. Le nouveau quartier latin devient le centre actif de la ville, l'embryon de la ville moderne. Il regroupe aujourd'hui, avec le quartier El-Mina, la quasi-totalité du patrimoine. Tripoli s'est fortement développée au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le relief l'empêchant de s'accroître vers l'est, la cité s'est étendue vers l'ouest, en direction de la mer. La ville et sa banlieue portuaire d'El-Mina forment une même entité urbaine. Mais la ville-centre qu'est Tripoli ne dispose pas de pouvoirs unis sur son territoire d'influence capables de régler dans une vision globale les problèmes d'urbanisme, notamment ceux liés au patrimoine privé urbain.

GESTION DU PATRIMOINE URBAIN

Les principaux acteurs

- Etat ;
- Bureau technique des villes libanaises (BTVL) ;
- Réseau des villes historiques et archéologiques (RVHA – Liban, Syrie, Jordanie) ;
- AIMF (Association internationale des maires francophones).

Échelle locale

La ville de Tripoli a du mal à gérer son patrimoine : les ressources dont elle dispose sont trop faibles pour assurer une telle tâche. Un projet municipal est toutefois en cours concernant le patrimoine historique de la vieille ville : élaboration d'une étude sur la vieille ville, recherche de solutions en collaboration avec l'université libanaise (faculté de Génie et faculté des Beaux Arts). Un département de restauration a été créé à l'Institut des Beaux-arts de Tripoli. Un protocole de coopération a été instauré en 1997 entre la municipalité, l'Institut des Beaux-arts et l'école de Chaillot à Paris : la municipalité fait appel à l'aide internationale pour pouvoir mener à bien cette entreprise de sauvegarde du patrimoine.

Échelle nationale

- Le Bureau technique des villes libanaises (BTVL), créé en 2001, financé par les villes libanaises membres du Comité des maires, a vocation à assister les villes dans l'élaboration de leurs projets de développement et de coopération. Le BTVL a mis en place le Réseau des villes historiques et archéologiques, qui encourage la création de bureaux municipaux de développement local en coopération avec des universités et des réseaux de villes européennes.
- L'Etat a compétence en matière d'urbanisme : le Conseil supérieur de l'urbanisme regroupe plusieurs acteurs de ministères nationaux (Intérieur, Travaux publics, Tourisme). Il approuve les plans et règlements d'urbanisme établis au préalable par les municipalités. En 2004 est créé le schéma directeur d'aménagement du territoire libanais (SDATL). Il a pour but d'encourager une fiscalité locale, d'imposer un plafond légal de densité, et de contrôler la mise en place d'un plan d'urbanisme. Ce plan d'urbanisme est réalisé par le groupe DAR- IAURIF (Dar Al Handasah, et Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile de France).

Échelle internationale

- Tripoli est membre du Réseau des villes historiques et archéologiques (RVHA – Liban, Syrie, Jordanie), dont le principe est la défense des richesses culturelles.
- L'AIMF (Association internationale des maires francophones) participe à la création d'un organisme municipal capable de maîtriser les programmes de rénovation, de rechercher les financements et de s'assurer du bon usage des bâtiments. Le coût de cette opération s'élève à 15 000 financés entièrement par l'AIMF.
- Le projet CHUD (Cultural Heritage and Urban Development) a pour objectif la défense des richesses culturelles.
- Med-réhab fait partie du Réseau Med-Urbs. Son action est d'encourager la réhabilitation et la sauvegarde des centres anciens des villes arabes membres.
- La coopération décentralisée au Liban entre Marseille et El Mina Tripoli, entre la Région Midi-Pyrénées et Tripoli (à partir de 1995), entre Aix-en-Provence et Tripoli. La ville de Tripoli n'est pas inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. En septembre 2006, l'Etat libanais a fait une demande pour que figure sur cette liste le centre historique de Tripoli-El-Mina.

EXEMPLE D'OPERATION : LE PROJET CHUD

Des études qui portent sur le tissu urbain, architectural, économique et social ont été mises en œuvre. Elles forment un dossier qui comprend plusieurs volets : restauration des souks, consolidation des monuments, construction d'habitations pour 66 familles qui occupent le bâtiment historique de Khan al Askar, aménagement des quartiers riverains du fleuve Abou Ali. Sont également prévus des travaux d'infrastructure dans la vieille ville, l'organisation du trafic routier et piétonnier, la création de parcs de stationnement et la réhabilitation des espaces publics. Ce projet a pu être mis en œuvre grâce à un prêt accordé par la Banque Mondiale et les gouvernements français et italiens. Ce prêt s'élève à 62 millions de dollars et concerne cinq sites historiques du Liban. 19 millions de dollars de cette somme ont été alloués pour la réhabilitation de la vieille ville de Tripoli.

Sources :

Internet

- Aimf.asso.fr
- Bureau Technique des villes libanaises
- Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire Libanais de 2004
- Tripoli.gov.lb
- Tripoli-city.org
- Unesco.org